

# HISTORIOGRAPHIE DE LA FRANCE AU XIX<sup>ème</sup> SIECLE

Fabien Levy, Professeur au lycée E. Quinet, Bourg-en-Bresse, CPGE

Le XIX<sup>ème</sup> siècle après un long moment d'absence revient en force dans le programme du tronc commun. Or c'est paradoxalement au moment où le XIX<sup>ème</sup> siècle disparaissait progressivement des programmes à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle que la recherche historique s'est largement dynamisée pour devenir foisonnante, remettant en cause l'histoire dominante du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le XIX<sup>ème</sup> siècle est un siècle de bouleversements profonds et décisifs : apprentissage de la démocratie libérale, industrialisation des sociétés et des économies, invention d'une culture marchande et d'une modernité urbaine, alphabétisation, affirmation de l'Etat et disciplinarisation des conduites, accélération du temps et dilatation de l'espace, volonté de savoir et frénésie des enquêtes, et l'on pourrait allonger la liste à l'envie. Plus largement, le siècle est intimement attaché aux idées de modernité et de progrès.

Or jusqu'à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle l'historiographie s'est nourrie de ces transformations pour construire un récit presque téléologique au centre duquel on trouve un progrès quasi linéaire vers le mieux, qu'il soit économique ou républicain.

Or le siècle du progrès fut aussi celui de l'ambivalence, des inachèvements et des désenchantements, que d'ailleurs ses contemporains ressentirent pleinement : la démocratisation de la société eut pour pendant l'exclusion des femmes, le maintien des déshérités hors de l'espace de la souveraineté ou encore l'oppression coloniale. L'industrialisation a permis une amélioration de la culture matérielle du plus grand nombre mais elle a aussi creusé les inégalités et engendré de graves problèmes environnementaux. L'alphabétisation des Français a rendu possible une émancipation intellectuelle et une acculturation des plus démunis mais s'est aussi accompagnée d'un nationalisme cocardier et de lourds préjugés raciaux. Le siècle a été marqué par le triomphe de la raison et la progressive « sortie de la religion » mais il a été aussi un siècle profondément religieux et croyant, marqué par la persistance du goût pour l'occultisme et la magie.

Depuis les années 1980, l'historiographie qui avait insisté sur l'idée de modernité et de progrès, presque linéaire, s'est ainsi saisi de cette ambivalence, pour produire une littérature qui tente de donner une idée plus juste de ce siècle.

## **Bibliographie générale :**

Synthèses récentes :

A. Lignereux, B. Goujon, Quentin Deluermoz, A. Houte, *Histoire de la France contemporaine*, Paris, Seuil, 2012, Tome 1-2-3.

C. Fredj, *La France au XIX<sup>o</sup> siècle*, Paris, PUF, 2010.

E. Furreix, *Le siècle des possibles*, Paris, PUF, 2014.

Pour un point bien plus exhaustif sur l'historiographie du XIX<sup>ème</sup> siècle :

E. Furreix et F. Jarrige, *La modernité désenchantée*, Paris, La Découverte, 2015.

Ces synthèses sont largement suffisantes pour bâtir un cours, mais pour plus de précisions sur certains

points des références bibliographiques (très partielles) sont indiquées tout au long de cette présentation.

## **1- Industrialisation et modernisation :**

### **a- La remise en cause de la rupture industrielle :**

Depuis les années 2000 l'idée majeure est de nuancer l'idée d'une rupture brutale de l'industrialisation et d'une accélération linéaire et rapide.

La première révolution industrielle au début du XIX<sup>ème</sup> siècle ne constituerait pas ainsi une rupture brutale. Les études ont montré que les grands indicateurs économiques comme les gains de productivité, les chiffres de la croissance ou encore l'élévation de vie des ouvriers ne connaissent que des croissances très lente ; de même de nombreuses monographies ont souligné que cette première révolution n'était pas spatialement homogène, avec de très nombreuses régions qui ne connaissent que très peu de transformations. On parlera donc plus d'une transformation progressive et sur le temps long.

Dans ce cadre, le charbon est loin de s'imposer rapidement et partout, et on ne doit pas voir le XIX<sup>ème</sup> siècle comme celui d'une vaste transition d'une énergie à une autre, mais plutôt comme celui de l'addition des énergies. L'énergie animale plus flexible, notamment le cheval, reste très présente et connaît une apogée au XIX<sup>ème</sup> siècle tout comme l'énergie hydraulique avec de nombreuses innovations sur les roues et les turbines, et reste par exemple la principale énergie en France jusqu'en 1860<sup>1</sup>.

De même l'idée du triomphe de l'entreprise et de l'usine, dans le sens du « factory system », c'est-à-dire d'une concentration des activités en un même lieu périurbain, symbole de la modernité, ne tient plus. De nombreuses monographies régionales ont démontré le maintien très tardif de la proto-industrie et des ateliers ruraux, qui restent présents en force en France jusqu'en 1870-80. De nombreux paysans ont ainsi développé une poly-activité, qui loin d'être archaïque, a entraîné un grand dynamisme, un développement rapide du territoire (alphabétisation, croissance économique, etc...) et un maintien tardif de la population dans les campagnes. Là encore le constat est celui d'une absence de transition rapide mais plutôt d'une coexistence de l'entreprise moderne et de la proto-industrie, qui n'est pas forcément signe d'archaïsme<sup>2</sup>.

Dans ce cadre il faut aussi remettre en cause la fameuse vision de l'entrepreneur héroïque, du savant, de l'ingénieur et de l'industriel comme héros uniques du progrès, à la suite des thèses de Schumpeter et des récits quasi mythologique des réussites individuelles. Les études récentes montrent en effet que les artisans et les ouvriers ont eu une part importante dans les dynamiques inventives du XIX<sup>ème</sup> siècle, au travers d'améliorations incessantes et d'innovations mineures mais nombreuses. Le progrès est donc une œuvre collective, à tous les niveaux et sans véritable hiérarchie<sup>3</sup>.

Enfin il faut aussi revoir la vision de subordination et de discipline au travail qui s'était développée dans les années 70 et à travers les analyses de Foucault. Dans l'ensemble les moyens de contrôle du travail restent faibles et les effectifs de la hiérarchie réduits, et il faut attendre le taylorisme et le début du XX<sup>ème</sup> pour connaître une véritable révolution hiérarchique et le règne de la discipline au travail. Au contraire tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle règne plus que les relations de pouvoir les relations

---

<sup>1</sup> A. Gras, *Le choix du feu. Aux origines de la crise climatique*, Paris, Fayard, 2007 ; D. Cooper-Richet, *Le peuple de la nuit. Mineurs et mineurs en France*, Paris, Perrin, 2011 ; P-L. Viollet, *Histoire de l'énergie hydraulique*, Paris, Ecole nationale des ponts et chaussées, 2005 ; E. Baratay, *La société des animaux, de la Révolution à la Libération*, Paris, La Martinière, 2008.

<sup>2</sup> P. Verley, *Entreprises et entrepreneurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle au début du XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1994.

<sup>3</sup> R. Halleux, *Le savoir de la main. Savants et artisans dans l'Europe pré-industrielle*, Paris, Armand Collin, 2009 et L. Hilaire-Pérez et A-F. Garçon, *Les chemins de la nouveauté. Innover, inventer au regard de l'histoire*, Paris, CTHS, 2003.

négociées, avec des ouvriers qui conservent une autonomie et surtout au-delà du conflit ouvert des moyens de pression au travers du freinage, du turn-over, de l'absentéisme, du vol voire du sabotage<sup>4</sup>. La France apparaît alors comme l'illustration type de ces remises en cause historiographiques. Longtemps présentée comme en retard par rapport à la Grande-Bretagne puis à l'Allemagne, on la considérait volontiers comme archaïque, notamment au niveau des structures, de sa population, de sa mentalité. En réalité elle connaît le même dynamisme, mais avec un modèle différent, fondé sur des énergies plus diverses, une proto industrie dynamique plus développée, un maintien rural dynamique, etc...<sup>5</sup>.

La question de la modernisation touche non seulement l'industrialisation mais aussi ses conséquences sur le monde rural et urbain. Là aussi les remises en cause ont été nombreuses.

### **b- Transformations rurales et urbaines :**

L'idée d'un monde rural archaïque et immobile, qui soudain deviendrait mobile pour partir en ville ne tient plus. Les historiens ont démontré d'une part que les ruraux étaient dès l'origine extrêmement mobiles, avec des mobilités très nombreuses entre territoires. D'autre part que le maintien était beaucoup plus important que prévu, avec des stratégies de pluriactivités pour ne pas partir en ville. Dès lors se développe l'idée d'un maintien important des populations rurales au contraire d'un départ de masse en ville. L'exode rural résulterait en réalité d'une réorientation des flux : les migrations inter-campagnes se réorientent désormais vers les villes tandis que les migrations transnationales se dirigent elles aussi désormais majoritairement en milieu urbain. Une réorientation donc des flux plus que la naissance d'un flux<sup>6</sup>.

La ville du XIX<sup>ème</sup> siècle, jusque-là symbole de la modernité bourgeoise et haussmanienne, est revisitée à travers les notions de relations sociales et de flux humains. Elle est désormais étudiée non pas seulement sous l'angle des grands travaux mais sous l'aspect d'une véritable ruche, avec ses interactions sociales qui permettent sa modification négociée permanente<sup>7</sup>. Elle est aussi perçue comme l'arrivée des flux. Flux humains avec les migrants et leur intégration, bien moins harmonieux qu'elle n'était décrite, avec une attention aux réseaux de solidarité et de sociabilité et à leur impact sur le territoire urbain<sup>8</sup>. Flux d'activités avec notamment une attention aux réseaux de transport, qui à côté du développement des nouveaux type de transport reste centré jusqu'à la fin du siècle sur l'animal.

Enfin sous l'impact des questions qui agitent le 21<sup>o</sup> siècle de nouveaux champs d'investigations ont été ouverts, par exemple sur les risques ou sur l'environnement. Une histoire environnementale du XIX<sup>ème</sup> siècle s'est ainsi développée, soulignant comment le XIX<sup>ème</sup> siècle a servi de passage progressif d'une économie du recyclage à une économie du gaspillage. On insiste notamment sur la ville comme territoire de cette transition, où l'abandon du recyclage face à l'ampleur de l'organisme urbain entraîne la mise en place du traitement des déchets : le fameux hygiénisme est alors paradoxalement présenté comme le résultat de l'acceptation du gaspillage et de la dégradation de l'environnement. Plus généralement les historiens montrent comment le gaspillage et les déchets ont été progressivement acceptés dans les lois et les mentalités, comme corollaire nécessaire d'un progrès bienfaisant. Tout en mettant en lumière aussi les résistances et les premiers débuts de l'écologie urbaine, à travers l'aménagement des cours d'eau, des parcs et des cités-jardins<sup>9</sup>.

---

<sup>4</sup> P. Lefebvre, *L'invention de la grande entreprise. Travail, hiérarchie, marché*, Paris, PUF, 2003.

<sup>5</sup> A. Beltran et P. Griset, *La croissance économique de la France au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1988.

<sup>6</sup> P.A. Rosenthal, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, EHESS, 1999 et D. Roche, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003.

<sup>7</sup> M. Gribaudi, *Paris ville ouvrière*, Paris, La Découverte, 2014.

<sup>8</sup> D. Roche, *La Ville promise. Mobilités et accueil à Paris*, Paris, Fayard, 2000.

<sup>9</sup> S. Barles, *L'invention des déchets urbains*, Seyssel, Champ Vallon, 2005 ; S. Frioux, *Les batailles de l'hygiène. Villes*

## **2- Démocratisation et politisation :**

La question de l'émancipation des individus, soit leur affranchissement civil et politique est au centre de ce champ de recherche. Il faut tout d'abord noter que le rythme et les limites de cette émancipation font encore et toujours l'objet de désaccords fondamentaux. Grossièrement on peut discerner trois visions qui s'affrontent dans le champ historiographique mais qui finalement et évidemment se complètent :

- la première place l'émancipation au sein d'un processus cumulatif engagé par la révolution de 1789 et parachevé par l'enracinement républicain de la fin du siècle. L'équilibre républicain final fondé sur la représentation parlementaire, les libertés individuelles et un espace public de discussion constitue l'horizon indépassable de cette émancipation.
- Un autre récit refuse la vision linéaire et préfère insister sur les potentialités oubliées, expérimentées mais recouvertes par l'histoire dominante : les rêves d'affranchissement social et d'auto-gouvernement au lendemain de 1830, 1848 et 1871.
- Un troisième récit possible se centre sur les frustrations, en soulignant les exclusions qui fondent l'émancipation : les femmes, les colonisés, les classes laborieuses, les vagabonds, etc...

### **a- L'émancipation comme processus cumulatif :**

Cette vision qui reprend le thème d'un progrès linéaire a été cependant revisitée. Le principal champ d'investigation a été celui de la politisation populaire. Là encore la question de la chronologie a fait l'objet de débat important.

A la fin du XX<sup>e</sup> siècle la vision prédominante était celle de l'historien américain Eugen Weber pour qui cette politisation n'intervenait qu'à la toute fin du siècle à la faveur du développement de l'alphabétisation, du chemin de fer, de la conscription ou encore de la culture de masse, bref de l'homogénéisation du territoire. Cette vision a été remise une première fois en cause par Maurice Aghulon qui a insisté sur l'impact de la première et seconde révolution comme jalons essentiels de la politisation populaire. Depuis le débat s'est encore complexifié, et l'on préfère dessiner une politisation progressive tout au long du siècle, qui passe à la fois par les expériences révolutionnaires et républicaines, mais aussi lors des expériences de restauration et impériales, qui auparavant était perçues comme des pauses voire des régressions dans la démocratisation et la politisation :

- Le premier empire aurait ainsi légué une mythologie politique qui s'est subtilement agrégé à une culture républicaine préexistante, au centre duquel on trouve l'adhésion charismatique à un sauveur couplé aux grands acquis de la Révolution (bonapartisme républicain)<sup>10</sup>.
- Le second empire par la pratique fréquente du suffrage universel (dirigé), la pratique générale du don/contre-don (entre candidats officiels et électeurs) et l'intervention d'une légitimité acclamative semble avoir introduit des formes d'adhésion politique nouvelles. La libéralisation du régime avec l'extension de l'offre politique, la politisation croissante de certains espaces (comme l'université, le barreau, les ligues, les loges,...), de certaines cérémonies civiles, la multiplication des réunions publiques et l'émergence de véritables campagnes électorales ont façonné une politisation nouvelle, dans un véritable moment

---

*et environnement de Pasteur eux Trente Glorieuses*, Paris, PUF, 2013.

<sup>10</sup> N. Petiteau, *Les Français et l'Empire*, Paris, La boutique de l'Histoire, 2008.

- républicain<sup>11</sup>.
- Avant cela la restauration et la monarchie de Juillet auraient vu un développement de la politisation allant bien au-delà du suffrage censitaire à travers des mouvements de résistance démocratique multiformes créant un espace public alternatif et oppositionnel : ce sont les enterrements d'opposition, les charivari, les chansons et cris séditeux ou encore les banquets protestataires dont on a récemment montré qu'ils mobilisaient jusque dans les couches populaires<sup>12</sup>.

Les historiens sont aussi divisés quant à la méthode qui a présidé à cette politisation populaire. Pour Maurice Agulhon le XIX<sup>ème</sup> siècle aurait été une lente coulée démocratique de la politique vers les masses par patronage démocratique. Les idéaux démocratiques auraient été diffusés le long de la pyramide sociale par des passeurs locaux (instituteurs, notaires, médecins), des formes de sociabilité (cercles bourgeois, clubs, chambrées populaires, sociétés secrètes) et des vecteurs de propagande (conférence publique, feuille volante, gravure, catéchisme républicain,...).

A cette vision du haut vers le bas ou du centre vers les périphéries s'est opposée une vision hostile au diffusionnisme menée par l'école anthropologique du politique, qui a voulu montrer que la politisation locale s'était au contraire réalisée à partir de critères locaux, souvent d'opposition- opposition l'impôt ou à la conscription qui faisait basculer dans l'anti-républicanisme, opposition à la ville où vivent les notables qui fait devenir pays rouge- et qui répondaient à des logiques communautaires et locales<sup>13</sup>. Cette opposition a cependant pu être dépassée et aujourd'hui on s'intéresse à cette politisation en essayant de changer d'échelle : les historiens se sont penchés sur l'échelle locale pour déconstruire l'idée d'une communauté unanime, et en montrant qu'au final la politisation dépendait aussi bien des grands événements nationaux que des enjeux clochemerlesques. Plus récemment ils ont aussi essayé de s'attacher à saisir des itinéraires particuliers, de personnes engagées et même d'anonymes, comme ce pauvre sabotier du perche étudié par Alain Corbin<sup>14</sup>.

Les chemins de la politisation ont aussi fait l'objet de recherches innovantes, et notamment le vote et la sociabilité politique.

Les historiens ont ainsi rapidement déconstruit l'idée 1 vote = 1 voix = 1 opinion, pour montrer que le vote était en général tout sauf individuel, mais influencé par les communautés et les différents clans, mais aussi par les liens clientélares, les contraintes nobiliaires, les pressions cléricales ou encore le système des candidatures officielles. Cet ordre électoral est cependant infléchi à la fin du siècle avec la professionnalisation de la politique et les premières campagnes<sup>15</sup>.

D'autre part l'idée d'une pacification des mœurs par le suffrage a été aussi largement amendée. Les incidents violents se poursuivent durant les élections, ainsi que le recours à l'insurrection et aux attentats. D'autre part et malgré l'opposition farouche des républicains s'affirme progressivement le pouvoir de la rue, épousant la forme de la manifestation voire de la levée en masse, et qui sont parcourues par la violence<sup>16</sup>.

La sociabilité comme vecteur de diffusion de la politisation a aussi été largement étudiée, à travers divers lieux et pratiques : lieux ordinaires comme le café ou le cabaret, lieux de travail comme le métier ou le compagnonnage, lieux politiques à travers les différentes sociétés secrètes, officielles

---

<sup>11</sup> P. Nord, *Le moment républicain. Combats pour la démocratie dans la France du XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2013.

<sup>12</sup> V. Robert, *Le temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération*, Paris, Presse de la Sorbonne, 2010 et O. Negt, *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot, 2007.

<sup>13</sup> Les monographies sont très nombreuses. On pourra citer par exemple J.F. Soulet, *Les Pyrénées au XIX<sup>ème</sup> siècle. L'éveil d'une société civile*, Bordeaux, Editions Sud-Ouest, 2004 ou C. Guionnet, *L'apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, 1997.

<sup>14</sup> A. Corbin, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu*, Flammarion, 2002.

<sup>15</sup> A. Garrigou, *Histoire sociale du suffrage universel en France*, Paris, Le Seuil, 2002 et M. Offerlé, *La profession politique*, Paris, Belin, 1999.

<sup>16</sup> D. Tartakowsky, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998.

puis les ligues. A ces lieux sont venus s'ajouter des pratiques, comme celle de la poésie (la rimaille) d'éloge ou de critique, le théâtre véritable lieu politique où l'on siffle et l'on hue, puis la rue où s'affirment le camelot de rue diffusant à la criée chansons, pamphlets et presse satirique. Des études sont venues s'intéresser aux rumeurs politiques et à leur signification ainsi qu'aux profanations d'emblèmes politiques et aux gestes iconoclastes<sup>17</sup>.

### **b- Les exclusions :**

La citoyenneté qui se définit au XIX<sup>ème</sup> siècle se construit aussi par ses exclusions, qui sont nombreuses : ceux qui ne payent pas le cens dans les régimes censitaires, les femmes, les colonisés, les indigents, les vagabonds, etc.... Ces exclusions ont fait l'objet de nombreuses investigations historiques, et notamment celle des femmes et des colonisés.

De l'exclusion les travaux des historiens se sont évidemment portés vers le féminisme. Si le terme est forgé par Hubertine Auclerc à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ils ont montré dans des ouvrages désormais classiques qu'il préexistait à cette définition. Les moments révolutionnaires ont été des moments privilégiés de ce développement.

Ainsi 1830 voit un frémissement apparaître à travers des femmes saint-simoniennes comme Flora Tristan ou Pauline Roland et la naissance d'une presse féminine embryonnaire ; en 1848 le mouvement se répète et s'amplifie avec des clubs de femme, des associations ouvrières, la presse féminine, et des femmes qui participent au contenu de la République en gestation, puis réclament l'égalité politique et l'accès au suffrage. Reste que les effets sociaux de ces luttes restent marginaux, et qu'au final les modes d'intervention des femmes dans les moments révolutionnaires restent normés : en 71 les femmes de la Commune enseignent, donnent des soins, confectionnent des vêtements mais n'exercent pas le pouvoir ou ne sont pas sur les barricades.

L'essor du féminisme a été aussi étudié entre les révolutions, et notamment à partir de 1860 où un véritable mouvement féministe se construit, plus vaste et organisé, sans doute moins intransigent aussi. Les historiens ont cependant montré que ce féminisme ne s'étend pas aux classes populaires, dont la vieille misogynie traditionnelle relayée par un Proudhon empêche les femmes d'adhérer au mouvement<sup>18</sup>.

Les études ont aussi été élargies à l'engagement d'ensemble des femmes, qui ne relèvent pas du féminisme proprement dit. Ainsi on a insisté sur l'action et la politisation remarquable et paradoxale des femmes du côté de la droite conservatrice et de la résistance anti-laïque. Qui s'organisent en ligue, créent pétition et manifestations et poursuivent un travail permanent de mobilisation électorale, soulignant une action et une politisation paradoxale mais indéniable<sup>19</sup>.

L'autre grande exclusion qui a intéressé dernièrement l'historiographie est celle des sujets colonisés. Nombre de travaux ont ainsi souligné dans le premier empire colonial français (Antilles, Réunion, Sénégal) les faux semblants de l'émancipation et de l'abolition de l'esclavage de 1848, mettant à mal le discours triomphant d'une ère d'intégration civique. Si cette émancipation de 1848 a permis une certaine amélioration, un implacable retour eut lieu très rapidement après et le principe même de citoyenneté politique contesté par le parti des colons, avant la suppression de la représentation électorale avec le second empire. Après sa restauration en 1871, les choses changent peu : les études montrent que le taux de participation des colonisés reste très faible, tandis que l'accès à l'éducation

---

<sup>17</sup> P. Cossart, *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation*, Rennes, PUR, 2010 ; C. Charle, *Théâtres en capitale. Naissance de la société du spectacle à Paris, Berlin, Londres et Vienne*, Paris, Albin Michel, 2008 ; F. Ploux, *De bouche à oreille. Naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Aubier, 2003.

<sup>18</sup> F. Rochefort et L. Klejman, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la III<sup>ème</sup> République*, Paris, Sciences Politiques, 1989.

<sup>19</sup> A. Primi, *Femmes de progrès. Françaises et Allemandes engagées dans le siècle, 1848-1870*, Rennes, PUR, 2010 et B. Dumon, *Les Dames de la Ligue des femmes françaises*, Paris, Le Cerf, 2006.

était bloqué par les colons<sup>20</sup>. Dans le contexte différent de l'Algérie coloniale, les études maintenant bien connues ont souligné la création du statut d'indigène, qui au nom de la fidélité au droit coutumier local excluait de la citoyenneté nationale.

### **c- Révolutions :**

C'est un lieu commun de nommer le XIX<sup>e</sup> siècle le siècle des révolutions, et ces révolutions en elle-même ont été décortiquées par les historiens, qui y voient des cycles, une progression chaotique vers la République ou bien des traditions différentes.

Aujourd'hui les nouveaux thèmes de recherche se portent sur la mémoire de la Révolution. Certains ont ainsi montré comment la III<sup>e</sup> République avait réussi à façonner une identité nationale autour d'une mémoire pourtant conflictuelle de la Révolution. D'autres ont au contraire cherché à mettre en valeur l'effacement et les tentatives d'oubli, comme la Restauration face à la Révolution. Une histoire psychanalytique de la mémoire a été même établie, à travers l'étude de la folie, où les rêves récurrents de guillotine sont particulièrement nombreux<sup>21</sup>.

D'autre part et une fois de plus, l'idée théologique d'une progression révolutionnaire vers un horizon indépassable que constituerait la 3<sup>e</sup> République a été aussi déconstruit. Les limites de la 3<sup>e</sup> République ont été rappelées : dérives violentes de l'ordre républicain, résistance farouche contre la laïcité et compromis, méritocratie républicaine qui reste un vœux pieu, éducation universelle réduite à l'école primaire, croyance dans les vertus de la délibération politique qui ne dépassent pas le cadre de l'assemblée, économie sociale marginale, etc...<sup>22</sup>.

Surtout les historiens se sont attachés à rappeler que cet équilibre républicain de la fin du siècle n'était pas le seul possible. Les révolutions ont été aussi des moments d'expérimentations, et notamment à travers deux thèses.

Tout d'abord celle du gouvernement direct du peuple, recouverts ensuite par l'historiographie républicaine : la garde nationale démocratisée en est par exemple une forme en 48, l'expérience de la Commune une autre, ou encore les soulèvements provinciaux et fédéralistes en 1870. Cette question de la démocratie directe peut aussi être étudiée dans des champs précis, comme celui du travail : ainsi la révolution de 1848 a vu la création de la commission du Luxembourg, réunissant délégués patronaux et ouvriers majoritaires, qui ont élaboré des projets de coopération inspirés du socialisme de Louis Blanc<sup>23</sup>.

Plus largement c'est le rapport des contemporains avec un avenir émancipateur qui a été questionné. La pensée de Saint Simon ou de Fourier, reléguée aux oubliettes du socialisme utopique, a été retravaillée. Les historiens ont montré que loin d'être inconnues, leurs idées avaient inspiré plusieurs révoltes et mots d'ordre en France, et notamment celle des Canuts de Lyon<sup>24</sup>. Si le devenir des saint simoniens et des fouriéristes montrent finalement une insertion conformiste, les tentatives de réalisation communautaires (et leurs échecs) ont fait l'objet d'études, comme celle de Condé sur Vesgre (41-46) et surtout des exilés américains autour de Cabet et ses colonies icariennes et de Considérant et ses colonies phalanstériennes<sup>25</sup>.

Enfin un nouvel axe d'étude particulièrement intéressant a été ouvert à travers une étude transnationale des révolutions. Les historiens ont tenu à montrer que les différentes révolutions de 1830, 48 puis 71 étaient connectées entre elles à travers l'Europe, avec au-delà des différences des

---

<sup>20</sup> N. Schmidt, *La France a-t-elle aboli l'esclavage ? Guadeloupe, Martinique, Réunion*, Paris, Perrin, 2009.

<sup>21</sup> S. Wahnich, *Histoire d'un trésor perdu. La transmission de l'événement révolutionnaire*, Paris, Les prairies ordinaires, 2013.

<sup>22</sup> M. Fontaine, F. Monier, C. Porchasson, *Une contre-histoire de la III<sup>e</sup> République*, Paris, La Découverte, 2013.

<sup>23</sup> Voir les nombreux ouvrages de P. Rosenvallon sur le sujet.

<sup>24</sup> L. Frobert, *Les Canuts, ou la démocratie turbulente*, Paris, Tallandier, 2009.

<sup>25</sup> M. Cordillot, *Exilés du nouveau monde*, Paris, Vendémiaire, 2013.

transferts politiques, institutionnels et symboliques entre pays, et la constitution d'une véritable « internationale libérale », composée d'hommes qui sillonnaient les révolutions européennes, par choix ou sur les chemins de l'exil lorsque les forces réactionnaires mettaient à mal leurs projets émancipateurs<sup>26</sup>.

### **3- Construction de l'Etat et société civile :**

Dans les analyses historiques de la genèse de l'Etat, le XIXème siècle occupe une place centrale, à la fois comme affirmation des Etats-Nations et aboutissement de la longue genèse des Etats modernes. Cette croissance et affirmation de l'Etat ont été de nouveaux interrogées, et complétées par un questionnement sur l'« étatisation de la société », c'est-à-dire la façon dont l'Etat modèle les catégories sociales et met en forme la société.

#### **a- L'Etat et les nouvelles ingénieries du politique :**

Plusieurs vecteurs de recherche ont été heureusement poursuivis ces dernières années pour compléter l'idée d'un développement de l'Etat. Les historiens ont dévoilé de nouveaux espaces où l'action de l'Etat s'était affirmée au XIXème siècle.

Le développement de l'Etat-enquêteur : à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la statistique s'affirme comme moyen de gouvernement. La première moitié du XIXème siècle français voit l'administration collecter et produire une quantité croissante de données sur des sujets très variés avec la création d'un bureau des Statistiques par Chaptal. Ces statistiques sont croisées avec une inflation parallèle des travaux des spécialistes des sciences politiques et morales, au service de l'action gouvernementale. Cette rencontre devient un véritable outil classique de gouvernement dans la seconde partie du siècle où l'Etat associe désormais constamment économistes, statisticiens et administrateurs.

Le domaine privilégié est évidemment le domaine économique, ce qui par ailleurs remet aussi en question la théorie d'un Etat uniquement régalién. L'Etat s'affirme ainsi comme un producteur essentiel d'information économique, acteur important de la sphère économique permettant la réduction des incertitudes. Attention à cependant ne pas présenter un Etat administrateur : les administrations restent de taille modeste, leur fonctionnement souvent incertain et défectueux, d'ailleurs obligée d'avoir souvent recours à des instances privées consultatives<sup>27</sup>.

Le gouvernement des honneurs : les régimes du XIXème siècle rompent avec la logique hiérarchique de l'Ancien Régime par une nouvelle logique disciplinaire véhiculée par les récompenses et autres distinctions conférées par l'Etat (écolier primé, soldat reconnu, scientifique honoré, etc...). Ces récompenses reposent sur les nouvelles valeurs de l'émulation et de l'honneur, mettant en avant le mérite individuel et technique<sup>28</sup>.

L'identification des personnes : s'il faut attendre le XXème siècle pour voir apparaître les papiers d'identité, l'Etat à partir de la Révolution de 1789 met en place les outils de l'identification des personnes. On assiste alors à une spécialisation et une étatisation des papiers, qui passe notamment par la réglementation de l'Etat civil et la création de dizaine de milliers d'officiers d'état civil chargés

---

<sup>26</sup> S. Aprile, J.C. Caron et E. Fureix, *La Liberté guidant les peuples. Les Révolutions de 1830 en Europe*, Seyssel, Champ Vallon, 2013.

<sup>27</sup> J-M. Chanut, J. Heffer, J. Mairesse, G. Postel-Vinay, *L'industrie française au milieu du XIXème siècle. Les enquêtes de la statistique générale en France*, Paris, EHESS, 2000 et D. Margairaz, P. Minard, *Etat et information économique. De Colbert à la Statistique générale de la France*, Paris, CHEF, 2008.

<sup>28</sup> B. Dumons, G. Pollet, *La Fabrique de l'honneur. Les médailles et les décorations en France*, Rennes, PUR, 2009.

d'identifier des millions d'individus sur le territoire. Les différents papiers d'identités se multiplient (état civil, passeport, certificat d'immatriculation,...) et connaissent une évolution scientifique à la fin du siècle avec le développement de l'anthropométrie, d'abord pour contrôler les individus « dangereux » (criminels, pauvres, étrangers, ouvriers,...) puis plus généralement dans le cadre d'un véritable maillage de la population et d'un outil statistique, économique et légal<sup>29</sup>.

### **b- Marché et intervention :**

La pensée d'un Etat uniquement régalien absent de la sphère économique et des marchés sous l'inspiration d'une pensée libérale ultra-dominante a été largement revue.

S'il est vrai que les dépenses de l'Etat n'augmentent quasiment pas par rapport au PIB tout au long du siècle (de 9 à 11%), cela n'empêche tout d'abord pas l'Etat de légiférer, de réguler et de coordonner l'activité économique. Il faut bien comprendre qu'au XIXème siècle la notion même de politique économique n'existe pas et l'économie n'est pas une science séparée du champ social. Cependant l'Etat pratique des interventions « à incidence économique » à travers des mesures de contrôle ou de réglementation que ce soit sur la Banque de France, les chemins de fer, le raffinage ou encore l'administration des douanes,... Plus généralement les historiens se sont intéressés au droit comme outil d'intervention économique, repoussant ainsi les visions néoclassiques comme marxiste d'un marché totalement libre.

Plus spécifiquement les recherches se sont intéressées à l'intervention globale de l'Etat dans la société, en remettant en cause les deux idées orthodoxes et paradoxales : celle d'un côté d'une tradition colbertiste faisant de l'Etat en France un Etat plus interventionniste qu'ailleurs ; celle de l'autre d'un XIXème très libéral entraînant au contraire la disparition de l'intervention étatique :

- Ainsi d'un côté plusieurs ouvrages ont cherché à souligner l'importance de l'Etat en France et du recours à l'Etat dans les mentalités françaises. Les historiens ont su ainsi démontrer l'originalité du modèle français à travers les conséquences de la loi Le Chapelier de 1791 qui supprime de fait les corps intermédiaires traditionnels de la société française. Paradoxalement cette loi libérale va faire de l'Etat la seule instance de régulation et de production de règles collectives : cette ambivalence va alors constituer une dimension fondatrice du rôle et de la place de l'Etat dans la culture politique du XIXème siècle. L'Etat va devenir l'unique interlocuteur des différentes institutions politiques, économiques et sociales dans le vide laissé par la loi Le Chapelier, fondant une tradition française unique, au moment où le modèle libéral pourtant s'impose<sup>30</sup>.
- D'autres historiens se sont au contraire appliqués à prouver dans des études comparatistes que l'Etat français n'était pas particulièrement développé par rapport à ses voisins. Ainsi des études ont montré que l'Etat anglais pourtant réputé bien plus libéral parvenait à collecter à travers les taxes une part du revenu national bien supérieur à celui prélevé en France. Au sein de cette comparaison, l'accent a été mis sur le retard de l'Etat français qui effectue l'essentiel de ses prélèvements par des taxes indirectes, alors que l'Etat anglais est parvenu très tôt à mettre en place un système d'impôts directs et une administration efficace permettant de les gérer<sup>31</sup>.

De la même façon la question du libre-échange a été réévaluée. Les historiens ont confirmé que deux cultures différentes s'affirmaient de part et d'autre de la Manche : en Grande-Bretagne une culture libérale qui voit progressivement triompher tous les candidats libre-

---

<sup>29</sup> G. Noirel, *L'identification. Genèse d'un travail d'Etat*, Paris, Belin, 2007.

<sup>30</sup> S.L. Kaplan, P. Minard, *La France malade du corporatisme ?*, Paris, Belin, 2004.

<sup>31</sup> M. Dauton, *Trusting Leviathan. The politics of taxation in Britain*. Cambridge university press, 2001.

échangistes face aux conservateurs ; en France une culture protectionniste avec la persistance d'un nationalisme économique porté par des groupes de pression intéressés sur fond de propagande anglophobe notamment. Mais derrière ces deux traditions qui s'affirment au XIXème, la réalité est toute autre : le système douanier développé par l'Angleterre reste très longtemps plus protectionniste que son homologue français, même après le tournant libéral de 1840. Encore en 1870, l'Etat anglais tirait 35% de ses recettes fiscales des droits de douane, contre 12% pour l'Etat français<sup>32</sup>.

### c- L'Etat, l'autorité et les conflits :

La question de la violence, de la police, de la loi, de l'exercice de l'autorité et des formes de contrôle social ont été des terrains d'investigation importants ces dernières décennies, affinant les études lancées dans les années 80. Plus que sur la coercition elle-même, ce sont les stratégies de contournement et de subversion des normes imposées d'en haut qui ont retenu l'attention des historiens.

Quelques thèmes bien précis sont venus d'autre part enrichir ce champ :

- ✚ La question de la reconstruction d'un ordre juridique stable après les bouleversements révolutionnaires, les historiens montrant que loin d'être un cadre lointain, le nouveau droit modelait en profondeur les relations entre l'Etat et la société. L'édiction des lois « morales » sous la III<sup>e</sup> République (loi sur les écrits obscènes, sur la récidive, ...) a été particulièrement étudiée, soulignant combien un Etat impartial et protecteur des faibles cherchait à se substituer à l'autorité paternel des codes napoléoniens<sup>33</sup>.
- ✚ Dans la foulée de Foucault le développement des systèmes pénitentiaires et l'imposition à partir de la Révolution de la prison dans tous les systèmes pénaux a entraîné de nombreuses études, permettant d'appréhender pleinement le principe de l'enfermement qui triomphe partout<sup>34</sup>.
- ✚ L'enfance délinquante et « irrégulière » a été aussi un champ d'études fécond. Les historiens ont su montrer qu'au XIXème siècle l'Etat s'emparait de cette question. Le cas est particulièrement clair pour les orphelins (le phénomène d'abandon reste massif) qui de l'Eglise passent progressivement aux mains de l'assistance publique. Celle-ci reproduit cependant les préjugés et les soupçons d'immoralité « naturelle » qui pèse sur ceux qui restent désignés comme « bâtards »<sup>35</sup>.
- ✚ L'étude des violences, des contestations et des répressions a aussi permis des révisions importantes. Les ouvrages récents portant sur les mouvements de protestations en France ont su montrer qu'autant voire que plus que la misère économique, le refus de l'Etat et de ses contraintes a été un vecteur majeur de ces soulèvements, même lorsqu'il s'agissait de révoltes frumentaires. Les initiatives centralisatrices et uniformisatrices de l'Etat ont conduit à la disparition progressive des particularités locales, qui permettaient parfois à une partie de la population de survivre (droits collectifs, coutumes successorales, exemptions de taxes ou de services militaires) et entraîné des vagues de protestations et des soulèvements en province, notamment dans les marges. Par ailleurs, plus qu'à travers une répression aveugle dont il n'avait d'ailleurs pas forcément les moyens, ce fut par des solutions constamment négociées

<sup>32</sup> D. Todd, *L'identité économique de la France. Libre-échange et protectionnisme*, Paris, Grasset, 2008.

<sup>33</sup> A. Stora-Lamarre, *La République des faibles. Les origines intellectuelles du droit républicain*, Paris, Arman Colin, 2005.

<sup>34</sup> M. Perrot, *Les Ombres de l'histoire. Crime et châtement au XIXème siècle*, Paris, Flammarion, 2001.

<sup>35</sup> I. Jablonka, *Les enfants de la République*, Paris, Le Seuil, 2010.

et une interaction constante entre les différents acteurs que l'Etat su finalement s'imposer suite à ces soulèvements. Ces avancées ont su ainsi souligner combien l'avancée de l'Etat fut protéiforme, et dut s'adapter constamment aux sociétés locales, loin de l'image d'Epinal d'une homogénéisation du territoire sous l'autorité d'un Etat uniforme<sup>36</sup>.

#### **d- Genèse de l'Etat social et des services publics :**

C'est au XIXème siècle que les Etats sociaux naissent sans pour autant supplanter l'assistance privée, la philanthropie et la prévoyance libre, qui demeurent centrales. Ces domaines sont bien connus et explorés, mais on néanmoins connu des nouvelles recherches.

- Tout d'abord sur le travail, et notamment sur l'invention du chômeur. Les historiens ont montré comment le chômeur, en tant qu'état et que catégorie statistique a été inventé au XIXème siècle, notamment à travers les activités du Conseil supérieur du travail. Celui-ci à travers de nombreuses enquêtes et une réflexion d'ensemble aurait contribué à distinguer le travail du chômage et à construire la légitimité de l'intervention de l'état et des réformes sociales<sup>37</sup>.
- Ensuite sur l'intervention de l'Etat sur le marché du travail. Les études récentes ont su remettre en cause la vision prédominante, qui avançait que l'Etat pendant la majorité du XIXème siècle n'intervenait pas en matière de rémunération ou de conditions de travail. Le travail étant de nature contractuel et privé, il aurait laissé les tribunaux trancher les litiges. Les ouvrages récents ont su au contraire montrer que l'Etat intervenait de multiples manières pour réguler le monde du travail, au nom de son droit de police et de son droit réglementaire sur les usines. L'irruption de la négociation dans les relations de travail, que les anciennes institutions et la jurisprudence de l'Ancien Régime restreignaient fortement, a semble-t-il été notable, et largement favorisée par l'Etat, entraînant d'ailleurs des plaintes régulières du patronat et des maîtres contre la « liberté et l'insubordination » de leurs ouvriers<sup>38</sup>.
- Enfin sur l'ampleur de la rupture proposée par la III<sup>e</sup> république et son importante juridiction régulant le monde du travail, cette dernière étant désormais autant perçue comme le résultat des conflits sociaux que comme une réponse à l'incapacité des marchés à gérer les risques liés à l'industrialisation<sup>39</sup>.

Les historiens se sont par ailleurs penchés sur la notion de « service public », qui pour eux est née au XIXème siècle. La fin de l'Ancien Régime aurait amené dès le Directoire à de vifs débats sur ce sujet, le vide juridique laissé par la Révolution amenant la société à demander des soutiens et des réglementations. En ce sens la Révolution, tant à travers la naissance de la fonction publique et de la notion d'intérêt général que paradoxalement par le principe de libre-entreprise affirmé grâce aux lois Le Chapelier et Allarde, aurait marqué la création du « service public ». Tout au long du XIXème siècle l'Etat a du en conséquence faire le tri entre les activités devant faire l'objet d'un encadrement administratif et celles pouvant être laissées aux seuls intérêts privés : les transports, les communications, la monnaie, les prisons, gérés par des sociétés privés, furent peu à peu contrôlés par des cahiers des charges et par un personnel d'Etat spécialisé. D'autre part le XIXème siècle fut aussi celui de l'invention de l'établissement d'utilité publique, profitant de financements publics, comme

---

<sup>36</sup> N. Bourguignat, *Les Grains du désordre. L'Etat face aux violences frumentaires dans la première moitié du XIXème siècle*, Paris, EHESS, 2002 ; N. Delalande, *Les batailles de l'impôt. Consentement et résistances.*, Paris, Le Seuil, 2011.

<sup>37</sup> C. Topalov, *Naissance du chômeur*, Paris, Albin Michel, 1994 et I. Lespinet-Moret, *L'office du travail. La République de la réforme sociale*, Rennes, PUR, 2007.

<sup>38</sup> Sur ce thème voir la collection « Pour une histoire du travail » dirigée par J. le Goff depuis 2006.

<sup>39</sup> A. Chatriot, F. Hodern, J-M Tuffery-Andrieu, *La codification du travail sous la III<sup>e</sup> République*, Rennes, PUR, 2011.

les caisses d'épargne, les fabriques, les chambres de commerce et les institutions de bienfaisances. Globalement cependant la notion de service public reste découplée de celle d'entreprise publique avant 1880. Ce n'est qu'avec la III<sup>e</sup> République que des expérimentations de municipalisation (eau, transport) ou de nationalisation (chemin de fer) verront le jour<sup>40</sup>.

#### **e- Elites, fonctionnaires et agents :**

Pour remplir ses missions, l'Etat a dû multiplier ses agents et ses moyens d'intervention. La question de l'évolution des effectifs est centrale et a longtemps fait l'objet d'incertitudes. Aujourd'hui on s'accorde sur une évolution qui fait passer les effectifs de la fonction publique d'entre 75.000 à 150.000 au début du XIX<sup>e</sup> siècle à 250.000 vers 1873 à 469.000 en 1914 (cette croissance vive sous la III<sup>e</sup> République s'explique par la nationalisation du statut d'instituteur et le développement des Postes). Encore s'agit-il des agents centraux et civils, c'est-à-dire sans compter les militaires et les administrations locales.

Au-delà des débats sur les effectifs, les études récentes se sont concentrées sur le fonctionnement ordinaire de l'administration et ses pratiques en lien avec la société, soit une histoire sociale de l'administration. Les monographies sur les groupes composant l'administration se sont ainsi multipliées, ainsi que quelques approches plus vastes comme celle de Christophe Charles, définissant le XIX<sup>e</sup> siècle comme le passage de la domination des notables à celui plus méritocratique de l'Etat<sup>41</sup>. Tous les corps de l'administration ont ainsi été étudiés ou presque, jusqu'aux plus obscurs, et dans cette catégorie notamment les employés des postes, témoignages du maillage administratif que développe l'Etat. Certains corps ont cela dit plus retenu l'attention que d'autres.

Les grands corps d'ingénieur de l'Etat ont ainsi retenu l'attention, soulignant l'originalité du modèle français qui à travers la mise en place des grandes écoles scientifiques s'oppose au modèle de l'ingénieur civil américain ou anglais en créant une technocratie d'Etat<sup>42</sup>.

Les forces de l'ordre ont aussi retenu l'attention, et notamment la gendarmerie. Les historiens ont su montrer à ce sujet le passage des représentations hostiles à une image bien plus positive, ainsi que le développement d'un véritable esprit de corps empreint de valeurs républicaines<sup>43</sup>. Le personnage du garde-champêtre a fait aussi l'objet d'une attention singulière, épousant la construction de l'Etat : incarnation de la propriété locale il devient progressivement celle de la loi et de l'Etat dans les campagnes, transition entre un pouvoir « notabiliaire » et un pouvoir démocratique et national.

Les instituteurs ont aussi été particulièrement étudiés, montrant que bien avant la loi de 1889 qui les fait fonctionnaires d'Etat, l'Etat a cherché à contrôler leur formation et à les encadrer (loi de 1792 créant le corps des instituteurs, loi de 1814 imposant un brevet de capacité, loi Guizot de 1833,...). Le rôle de l'école comme relais de l'étatisation été moult fois confirmé, mais avec la remise en cause de la vision orthodoxe voyant l'école uniquement comme agents d'homogénéisation et de répression des particularismes. Les instituteurs furent semble-t-il autant des passeurs du patrimoine et de la culture locale auprès des enfants que des promoteurs d'une éducation nationale<sup>44</sup>.

#### **f- L'intervention de la laïcité :**

En France plus qu'ailleurs la sécularisation passe largement par l'Etat : l'emprise sociale des Eglises a peu à peu été limitée par l'action de l'Etat. Pour beaucoup d'historiens le XIX<sup>e</sup> siècle constitue un premier seuil de sécularisation, s'étendant de 1789 à 1904, préparant le terrain à l'affirmation

---

<sup>40</sup> X. Bezançon, *Les services publics en France, de la Révolution à la Première guerre mondiale*, Paris, ENPC, 1998.

<sup>41</sup> C. Charles, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1991.

<sup>42</sup> P. Bret, *L'Etat, l'armée, la science.*, Rennes, PUR, 2003.

<sup>43</sup> A-D Houte, *Le métier de gendarme au XIX<sup>e</sup> siècle. La construction d'une identité professionnelle*, Rennes, PUR, 2010.

<sup>44</sup> F. Jaquet-Francillon, *Instituteurs avant la République*. Lille, Presse du Serpention, 1999.

ultérieure de la laïcité. La chronologie est bien posée : une première phase de laïcisation révolutionnaire, le concordat napoléonien suivi par le retour des « valeurs catholiques » sous la Restauration. Après le milieu du siècle la lutte entre Eglise et Etat réapparaît pour devenir un enjeu central au début du XX<sup>ème</sup> siècle, s'achevant par la loi de 1905.

L'historiographie des dernières décennies s'est attachée à saisir la singularité des relations entre l'Eglise et l'Etat à l'époque concordataire. Les principes de ce compromis ont été appréhendés : fragmentation institutionnelles (l'Etat soustrait à l'Eglise des domaines qui lui étaient réservés comme l'état civil, l'université,...), la reconnaissance de la légitimité des Eglises et enfin le pluralisme religieux. Ces limites aussi, avec la redécouverte d'expériences dissidentes<sup>45</sup>.

D'autre part sous l'impact de l'actualité, la question de la laïcité a aussi été réexaminée<sup>46</sup>. Les travaux actuels se concentrent sur :

- Les racines de la laïcité, en réhabilitant notamment ses sources protestantes ou en insistant sur le détachement introduit par le remplacement des rites locaux par le rite romain.
- La nature de la laïcité française, identifiée tour à tour comme une forme de libre-pensée, un principe de neutralité ou à un combat anti-religieux, avec les débats afférents. Les historiens ont montré que dès le XIX<sup>ème</sup> siècle ce débat très contemporain se développait.
- La loi de 1905, sa genèse, avec un débat sur sa signification : un projet libéral soucieux de donner à l'Eglise son autonomie ou bien un projet anticlérical et gallican cherchant à maintenir l'Eglise sous le contrôle de l'Etat.

## **5- Le siècle des identités :**

Le XIX<sup>ème</sup> siècle est le siècle des classements et des catégorisations, les individus se voyant assigner de fortes identités, diversement intériorisées et acceptées. La construction de ces catégorisations est devenue objet d'histoire.

### **a- Individu, individualisme, individualisation :**

Le processus d'individualisation ne démarre pas au XIX<sup>ème</sup> siècle, mais connaît un moment d'accélération. : c'est le siècle de l'individualisme philosophique, de l'identification croissante des individus par l'Etat, du salariat contractualisé et individualisé, d'une aspiration croissante à l'intimité, etc,...

Peu d'historiens se sont intéressés à la question générale de l'individualisme au XIX<sup>ème</sup> siècle, préférant le disséquer par tranche ou l'insérer plus généralement dans une vaste histoire de l'individualisme tant historique que philosophique et sociologique, ce qui ne veut pas dire que la question n'a pas été revisitée depuis les années 90.

Il est symptomatique que le terme « individualisme » ait été inventé au XIX<sup>ème</sup> siècle, dans les années 1820, se développant à partir des années 30. Cela dit il reste plutôt connoté négativement, associé à l'idée d'égoïsme, perçu comme le repli de l'homme sur lui-même et le signe de la dissolution de la société, opposé aux valeurs d'associations et pour certains de socialisme. Les historiens se sont penchés sur les raisons de l'essor de l'individualisme au XIX<sup>ème</sup> siècle. Aux raisons traditionnelles (héritage des Lumières, destruction des liens corporatistes et organiques de l'Ancien Régime,...) sont venus s'ajouter de nouvelles explications. Pour Norbert Elias par exemple, l'individualisme se serait développé grâce à l'intensification des relations et interdépendances. Plus les interactions sont nombreuses, plus les individus se construisent un refuge intérieur pour l'intimité, garde ses pulsions

---

<sup>45</sup> P. Cabanel, *Entre religions et laïcité. La voie française, XIX-XXI<sup>ème</sup> siècles*, Toulouse, Privat, 2007.

<sup>46</sup> E. Poulat, *Notre laïcité publique*, Paris, Berg, 2003.

rebelles et intériorise les normes de conduite<sup>47</sup>.

Parallèlement, les conséquences du développement de l'individualisme à travers de nombreux domaines ont été étudiées. C'est notamment le cas dans le domaine psychique, que les historiens ont su appréhender à travers les approches de la folie ou de la criminalité. C'est à cette époque en effet que l'on médicalise la folie, en s'intéressant à la structure des folies individuelles et en classant les types de folie ; de même les premières approches psychiques des criminelles se développent, avec des tentatives pour comprendre leur chemin psychique et individuel vers la criminalité<sup>48</sup>. De la même façon, le développement de l'intimité et des revendications d'une spécificité a été largement étudié : vogue des portraits, diversification des prénoms, épitaphes individuelles dans les cimetières, mais aussi développement de la lecture muette, des journaux intimes, diversification et personnalisation des rêves, multiplication des chambres individuelles, etc...<sup>49</sup>

Enfin les différents courants libéraux associés à l'individualisme politique ont été étudiés, montrant que le mouvement n'était en rien monolithique. Quatre courants ont été identifiés, le libéralisme français restant marqué par l'importance conservée par l'Etat<sup>50</sup>:

- Le premier récuse la volonté générale et la souveraineté populaire pour privilégier les garanties individuelles et la jouissance privée, autour de Benjamin Constant sous la Restauration, de Tocqueville sous la monarchie de Juillet ou de Laboulaye sous le Second Empire.
- Le second majoritaire soumet les droits subjectifs à une souveraineté sociale, incarné par les doctrinaires et les libéraux orléanistes, par un Victor Cousin ou un Guizot, alliant libéralisme notabiliaire et autorité sociale.
- Le troisième autour des catholiques libéraux s'efforcent de concilier doctrine de l'Eglise et liberté individuelle, dans une tension constante.
- Le quatrième, né sous la Restauration autour de Bastiat et Dunoyer, radical, affirme clairement la nécessité d'un Etat minimal dans une société devenue « industrialiste ».

## **b- Femmes, genre et famille :**

Le code civil de 1804 marque un évident recul pour les femmes en matière de droits civils, organisant l'infériorité de la femme et organisant la famille autour de cette hiérarchie entre homme et femme. Cette vérité historique a depuis longtemps été établie, mais a depuis été affinée, notamment par l'introduction en France des études de genre.

Les premières transformations de l'historiographie dans ce domaine date des années 70 avec le développement de « l'histoire des femmes », sous le patronage notamment de Michelle Perrot et Yvonne Knibielher. S'est donc développée une histoire au féminin, insistant par exemple sur le travail des femmes et sur l'exclusion progressive des femmes du monde du travail pour se consacrer à l'économie domestique, ou encore sur le corps des femmes et leur perception au XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>51</sup>.

Les années 90 ont connu une mutation avec l'arrivée du concept de genre importé des Etats-Unis. La femme n'était plus perçue à travers une différence biologique mais à travers une construction sociale et culturelle. Il s'agissait dès lors de comprendre les mécanismes par lesquels la domination masculine s'était inscrite dans les habitus sociaux au point d'en paraître naturelle. De nombreuses études ont

<sup>47</sup> N. Elias, *La société des individus*, Paris, Pocket, 1991.

<sup>48</sup> M. Renneville, *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires*, Paris, Fayard, 2003.

<sup>49</sup> J. Carroy, *Nuits savantes. Une histoire des rêves (1800-1945)*, Paris, EHESS, 2012 ; M. Perrot, *Histoire des chambres*, Paris, Le Seuil, 2014, P. Lejeune, *Le Moi des demoiselles. Enquête sur le journal de jeune fille*, Paris, Le Seuil, 1993 et plus globalement le tome 4 de *l'Histoire de la vie privée* dirigée par P. Ariès et G. Duby.

<sup>50</sup> D. Hart, R. Leroux, *L'âge d'or du libéralisme français*, Paris, Ellipse, 2014.

<sup>51</sup> Voir le volume consacré au XIX<sup>ème</sup> siècle de *L'Histoire des femmes en Occident*.

alors débusqué toutes les manifestations symboliques et discursives, tous les dispositifs de pouvoir qui ont enserré les femmes dans des rôles qui les assujettissaient ou les enfermaient dans la sphère privée<sup>52</sup>. Le discours médical a par exemple été examiné, soulignant combien il avait en naturalisant la différence des sexes contaminé l'ensemble des rapports sociaux et politiques : la femme est réduite à son sexe (matrice), son corps porte les traces d'une infériorité biologique (plus faible, cerveau plus petit,...), sa nature la porte à l'hystérie et à l'amour et en conséquence à l'incapacité intellectuelle<sup>53</sup>. A partir des années 2000 les études de genre se diversifient et quittent la seule dimension féminine. Les *queer studies* s'intéressent au « troisième sexe » au sens large, homosexuels, hermaphrodites, travestis mais aussi hommes efféminés ou femmes viriles<sup>54</sup>. De nombreux ouvrages ont aussi étudiés l'histoire de la masculinité et de la virilité, montrant que le XIXème siècle renvoie à une apogée de l'idéal de virilité, à travers le duel, la résistance des corps à l'usine, les pratiques du cabaret, la violence omniprésente, etc., l'armée et les colonies constituant le triomphe de ce modèle viril<sup>55</sup>. La fin du siècle constitue à ce titre une véritable transformation du modèle viril, vers une « masculinité plus apaisée ».

### c- Catégories et identités sociales :

Les contemporains du XIXème siècle ont tenté de classer et de catégoriser la nouvelle société qui émerge des cendres de l'Ancien Régime. De nombreux essais de catégorisations sociales ont ainsi été menées tout au long du siècle, soulignant le besoin de compréhension face aux bouleversements sociaux, en fonction de critères plus ou moins pittoresques d'âge, de métier, de sexe ou de morale. Cette dernière est quasiment toujours présente, notamment lorsqu'il est question de discerner classes laborieuses et classes dangereuses.

On observe notamment la multiplication des catégories englobantes et généralisantes, qui trahissent à la fois les montées des aspirations démocratiques mais aussi une volonté de dissimuler les hiérarchies qui structurent la nouvelle société. Le mot « peuple » devient ainsi le grand mythe de l'âge romantique, fraternel de préférence, constamment invoqué et répété, dissimulant ainsi l'accaparement de la souveraineté réelle par l'élite des notables. Les mots « paysan » et « cultivateur » s'imposent aussi, effaçant les hiérarchies lourdes dans le monde rural<sup>56</sup>. Les catégorisations par « génération » permettent encore de brouiller les clivages sociaux en les recouvrant par d'autres, les conflits entre élites et classes populaires étant ainsi occultés par de supposés affrontements générationnels : dès le début du XIXème siècle on constate des plaintes contre la « génération » de 1789 qui aurait confisqué le pouvoir, la révolution de 1830 constituant la revanche de la nouvelle génération, avant de voir se multiplier dans la seconde moitié du siècle les Jeune-France, Jeune-Europe,...

Les termes de « classe » et de « lutte des classes » occupent évidemment une position éminente. Les historiens ont cependant su montrer que leur invention et diffusion précède le marxisme, et est très présente dès le début du XIXème siècle tant chez les Saint-Simoniens que chez les historiens libéraux comme Guizot ou encore Thiers<sup>57</sup>.

Une rupture notable a lieu avec la fin du siècle et l'affirmation de la République, qui coïncide avec le développement des statistiques socio-économiques. Dès lors la catégorisation se transforme radicalement, avec un passage à une conception marchande et individualisée : l'appartenance confessionnelle disparaît, on distingue la population active de la population inactive, le travail domestique des femmes est classé dans la seconde catégorie, de même que l'on sépare clairement

---

<sup>52</sup> D. Davidson, *France after Revolution. Urban life, Gender, and the new social order*, Cambridge, Harvard University press, 2007.

<sup>53</sup> N. Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique*, Paris, La Découverte, 2003.

<sup>54</sup> L. Murat, *La loi du genre. Une histoire culturelle du « troisième sexe »*, Paris, Fayard, 2006.

<sup>55</sup> A. Corbin, J.J. Courtine, G. Vigarello, *Histoire de la virilité*, t. 2, *Le triomphe de la virilité, le XIXème siècle*, Paris, Le Seuil, 2011.

<sup>56</sup> A. Pessin, *Le mythe du peuple et la société française du XIXème siècle*, Paris, PUF, 1992.

<sup>57</sup> M-F Piguët, *Classe. Histoire du mot et genèse du concept*, Lyon, PUL, 1996.

employeur et salarié.

Aujourd'hui ces catégories ont été déconstruits par les historiens, qui se montrent désormais très prudents avant d'utiliser le terme de groupe social, soulignant que ces groupes étaient surtout le fruit d'étiquetages linguistiques plutôt que d'une réalité sociale. Le débat reste cependant ouvert, entre ceux qui vont jusqu'à nier l'existence d'une bourgeoisie française et d'autres qui abordent le groupe social de façon novatrice, notamment sur le thème des gestes et de la symbolique<sup>58</sup>.

Les études récentes ont donc privilégié les singularités aux régularités et les expériences aux structures. En histoire ouvrière on est ainsi passé d'une approche de classe à une approche par métiers ou par le travail, ou en insistant sur les interactions et les réseaux. La singularité des itinéraires individuels est devenue aussi centrale, avec des trajectoires ouvrières heurtées devenues objets d'histoire. Une approche anthropologique a par ailleurs été développée, portant son intention sur les consommations alimentaires ou encore sur le sens à donner aux résistances au machinisme<sup>59</sup>.

#### **d- La nation : constructions et emboîtements :**

Sous l'impact du renouveau du débat sur l'identité nationale dans les années 2000, l'histoire s'est réappropriée les concepts de nation et d'identité, et pour cela a particulièrement réinterrogé le XIX<sup>e</sup> siècle.

Le XIX<sup>e</sup> siècle est en effet celui où se sont affrontées très vivement des conceptions antagonistes de la nation, où le patriotisme a glissé vers le nationalisme, où la volonté collective de vivre ensemble a côtoyé le repli sur la race, la terre et les morts. Le terme d'identité nationale naît d'ailleurs en ce siècle, vers 1820, se mêlant à d'autres mots révélateurs couplés avec la nation : sentiment, génie, esprit ou encore conscience. D'Augustin Thierry à Seignobos en passant par Guizot, les historiens recherchent les « origines » de la France, origines fortement teintées de ferveur partisane : ce sont les Francs, les Gaulois, les communes médiévales ou encore l'Eglise de France qui servent d'origine au génie national. D'autres comme Michelet récuse la quête des origines mais présente une identité et un génie bâti par l'histoire. Et il faut attendre la fin du siècle pour voir émerger sous la plume de Renan une conception très moderne de la nation, réfutant le concept de langue et de race pour insister sur le partage de l'histoire et l'envie du vivre ensemble, passé et futur réconciliés<sup>60</sup>.

Aujourd'hui les historiens sont globalement d'accord pour affirmer que la nation est d'abord une construction mentale et que le XIX<sup>e</sup> siècle fut un moment essentiel de sa construction. Nombre des éléments qui ont participé à l'édification de l'idée de nation ont ainsi été débattus tout au long du siècle pour se cristalliser sous la III<sup>e</sup> République<sup>61</sup>. La création d'un roman national a ainsi été menée sous la III<sup>e</sup> République, notamment à travers l'enseignement de l'histoire et de la géographie et les deux best-sellers que furent *Le petit Lavoisier* et *Le tour de la France par deux enfants*. L'histoire est alors une ode à la patrie, progression théologique peuplée de héros menant à la République, tandis que la géographie chante les louanges des terroirs et du développement du pays<sup>62</sup>. Le triomphe de ce roman ne doit pas cependant occulter les concurrences et les difficultés qu'il dut affronter, et notamment celle incarnée par l'Eglise qui entraîna une véritable guerre des manuels.

Cela dit la construction de l'« identité nationale » ne fut pas seulement culturelle, et ne se cantonna pas à la III<sup>e</sup> République. L'historiographie récente a ainsi démontré qu'elle impliqua aussi

---

<sup>58</sup> S. Maza, *The myth of the french bourgeoisie*, Cambridge, Harvard Press, 2003.

<sup>59</sup> Par exemple A. Lhuissier, *Alimentation populaire et réforme sociale. Les consommations ouvrières dans le second XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, MSH, 2007. On pourra toutefois toujours se reporter aux belles sommes des années 70 comme notamment Y Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise*, Lyon, PUL, 1977.

<sup>60</sup> S. Venayre, *Les origines de la France*, Paris, Seuil, 2013.

<sup>61</sup> E. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1870*, Paris, Gallimard, 1992.

<sup>62</sup> Un mythe largement déconstruit : voir S. Citron, *Le mythe national. L'Histoire de France revisitée.*, Paris, L'Atelier, 2008.

l'uniformisation du territoire, la « nationalisation » des classes populaires, la politisation officielle et informelle, l'exercice de la citoyenneté en arme par la Garde nationale et la conscription, la mémoire des guerres et des occupations militaires et encore la définition juridique et l'émergence d'un Etat protecteur.

La conscription a ainsi occupé une place centrale dans la construction de l'Etat-nation, passant progressivement d'une invention révolutionnaire au modèle français de « nation armée » officialisé en 1905 par l'universalité de l'appel. Le passage progressif à l'égalité devant l'impôt du sang, la soumission formelle des militaires à l'autorité civile, la régionalisation des recrutements, l'accueil de garnisons par les municipalités vont progressivement ancrer la nation dans le territoire<sup>63</sup>.

La question du droit à la nationalité a aussi été fondamentale, la seconde moitié du siècle étant à ce titre décisive. Le droit du sang inscrit dans le Code civil fait de la nationalité un droit de la personne et crée une communauté nationale exclusive ; le passage en 1889 au droit du sol et la facilitation de l'obtention de la citoyenneté fonde une conception plus universelle, mais vise surtout à élargir les rangs de la conscription. Surtout la nationalité se met à avoir de fortes résonances dans la vie sociale, avec une exclusion progressive des étrangers qui doivent se faire enregistrer (1893), sont exclus de la syndicalisation tandis que l'on protège le « travail national »<sup>64</sup>. Le regard sur l'autre et le discours social se transforme aussi : le langage évolue, et le mot « étranger » passe par exemple d'une appréhension locale (celui qui n'est pas du « pays », du métier, du village,...) à une appréhension nationale ; la xénophobie, surtout liée au monde du travail, s'accroît, inversement proportionnelle à l'intégration à la République, avec les crises bien connues au milieu et à la fin du siècle<sup>65</sup>. Parallèlement les historiens ont paradoxalement su déconstruire l'idée bien ancrée d'une destruction des identifications régionales par l'identité nationale en construction. Au contraire, l'analyse du langage montre la montée d'une conscience régionale, qui politiquement peut être républicaine ou non (région rouge ou contre-révolutionnaire).

Les historiens se sont finalement intéressés au lien entre nation et racisme. La nation républicaine est au départ très éloigné du concept de catégorie de race. Pourtant la constitution d'un nationalisme antisémite et racialisé montrent que des liens ont été tissés. Les historiens ne s'entendent toujours pas sur le lien entre nationalisme et racisme en France au XIX<sup>e</sup> siècle. La différenciation entre un nationalisme ouvert républicain et un nationalisme fermé posé par Winock ne tient plus, ne pouvant expliquer le nationalisme républicain mais fermé de la fin du siècle, alliant anti-parlementarisme et culte plébiscitaire du peuple. De même, la querelle entre Raymond Aron qui ne voit pas de fascisme en France et Zeev Sternhell qui au contraire voit en la France un laboratoire du fascisme n'a pas été vidée, et les interprétations divergent. Les deux interprétations ont été critiquées sans parvenir toutefois à une synthèse vraiment convaincante : la tripartition des droites de Aron ne prend pas en compte la dimension « révolutionnaire », violente et active, ni la mobilisation populaire des mouvements extrémistes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; de même la thèse de Sternhell oublie qu'il n'y avait nulle trace de totalisation de l'individu et de la société dans ces mêmes mouvements. Au final la naissance d'un mouvement raciste et républicain dépassant le cadre du nationalisme traditionnel est incontestable en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sans qu'on puisse véritablement en conclure à l'existence ou non d'un pré-fascisme français<sup>66</sup>.

Cette transformation politique a lieu à cause de la création d'une nouvelle conception raciale. La race de lignagière, traditionnelle devient biologique et classificatoire. La cristallisation du « système de race » a lieu dès 1829 autour des travaux du physiologiste William Edwards, bientôt suivi par la « hiérarchisation », « objectivée » par des mesures anthropométriques à partir de collections de crânes et de squelettes. Ces changements imprègnent dès lors au cours du siècle les sphères

---

<sup>63</sup> A. Crépin, *Histoire de la conscription*, Paris, Gallimard, 2009.

<sup>64</sup> P. Weil, *Qu'est ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Gallimard, 2002.

<sup>65</sup> L. Dornel, *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie*, Paris, Hachette, 2004.

<sup>66</sup> S. Berstein, M. Winock, *Fascisme français ? La controverse*, Paris, CNRS, 2014.

sociales, politiques et même économiques, définissant le siècle comme « raciologique », développant le racisme, l'antisémitisme, légitimant la colonisation, donnant naissance au darwinisme social, politique et économique<sup>67</sup>.

## **6- Modernités culturelles :**

### **a- Pacification et seuils de tolérance à la violence :**

Les historiens des sensibilités ont mis en évidence une modification des seuils de tolérance à la violence et un affinement des normes de comportement au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce processus passe par :

- Un abaissement de la tolérance à la visibilité de la violence. Le massacre ancien de type festif et ritualisé, avec ses multiples atteintes au corps, disparaît progressivement. Remplaçant le massacre, la mise à mort sérialisée sans corps à corps ni liesse collective se met en place. Les soulèvements violemment réprimés tout au long du siècle, et notamment la Semaine Sanglante, font apparaître une violence de masse impitoyable mais accomplie à distance par fusillade et fosses communes<sup>68</sup>.

Les exécutions du système pénal suivent le mouvement, avec la guillotine et sa mort instantanée qui remplace les supplices publics et les rituels d'humiliation qui les précèdent Progressivement les échafauds quittent la place publique pour se dissimuler dans les cours des prisons, avec un public trié<sup>69</sup>.

Plus globalement c'est la vision du sang et de la souffrance en général qui est progressivement rejetée, avec par exemple la concentration des abattoirs et leur déplacement en périphérie, ou encore la première attention à la souffrance animale et la création de la SPA ou la loi Grammont interdisant les mauvais traitements des animaux domestiques<sup>70</sup>.

- Le dépérissement à partir de 1850 des gestes de la violence traditionnelle : les violences inter-villageoises, les charivaris, les rixes entre compagnons du devoir, mais aussi les émeutes frumentaires ou antifiscales, les rébellions contre les gendarmes, ou encore le duel (qui se codifie) s'atténuent considérablement à partir du milieu du siècle. Un mouvement qui doit autant à un affinement des sensibilités à la violence qu'à l'emprise croissante de l'Etat sur son territoire et à l'affaiblissement des structures traditionnelles dans les campagnes<sup>71</sup>.

- Les transformations de la peur et de la perception de la dangerosité sociale : la peur de la violence des ruraux cède progressivement le pas à de nouveaux barbares. Ce sont les classes laborieuses vite jugées dangereuses, ce sont les monstres urbains, de Lacenaire à Landru, ce sont les jeunes délinquants (les fameux « apaches »), les vagabonds, les Tziganes et à la fin du siècle les étrangers. Le XIX<sup>ème</sup> siècle montre une fascination pour cet univers des « bas-fonds » et le crime, qui irrigue les fictions et les récits médiatiques, alors que globalement les homicides ont tendance à diminuer<sup>72</sup>.

---

<sup>67</sup> C. Peynaud-Paligot, *La république raciale. Paradigme radical et idéologie républicaine*, Paris, PUF, 2006 et N. Bancel, T. David, D. Thomas, *L'invention de la race. Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires.*, Paris, La Découverte, 2014.

<sup>68</sup> F. Chauvaud, *De Pierre Rivière à Landru. La violence apprivoisée au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Brépols, 1991.

<sup>69</sup> E. Taïeb, *La Guillotine au secret. Les exécutions publiques en France*, Paris, Belin, 2011.

<sup>70</sup> C. Traïni, *La cause animale. Essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011.

<sup>71</sup> F. Chauvaud et JL Mayaud, *Les violences rurales au quotidien*, Paris, La boutique de l'histoire, 2005 ; N. Delalande, *Les batailles de l'impôt*, Paris, Le Seuil, 2011 ou encore F Guillet, *La mort en face. Histoire du duel de la Révolution à nos jours*, Paris, Aubier, 2007

<sup>72</sup> D. Kalifa, *Les Bas-fonds. Histoire d'un imaginaire*, Paris, Le Seuil, 2011.

## **b- Désenchantement du monde ou recomposition des croyances :**

Le siècle postrévolutionnaire est certes marqué par la sécularisation, mais peut-on parler véritablement de désenchantement du monde, au point de faire de la religion « une affaire de goût personnel » (Renan). Jusque dans les années 80 l'histoire religieuse du XIX<sup>ème</sup> siècle était marqué par les controverses et les querelles, parfois violente. Depuis les années 90, elle est bien plus apaisée et explore de nouvelles pistes.

La déchristianisation, id est le lent processus de désaffection religieuse, a été réinterrogée. A une vision linéaire et générale s'est substituée une vision bien plus déstructurée et chaotique. On ne saurait désormais parler de déchristianisation généralisée et uniforme tant les écarts sont impressionnants entre terres de chrétienté et déserts de pratique. Entre territoires, parfois très proches, sexes, âges, métiers les écarts de pratique sont immenses, et même la déchristianisation ouvrière n'est pas générale. Surtout à cette approche quantitative s'est ajoutée une approche qualitative : le détachement à l'égard de certaines pratiques n'implique pas la déchristianisation radicale et anti-religieuse, de même que le fait d'aller à la messe n'est pas incompatible avec la réticence face à la confession. Au final, le sentiment d'appartenance à la communauté catholique est général (98% dans le dernier recensement de 1872) alors que les pratiques rituelles et sacramentelles montrent des distorsions impressionnantes dans l'espace et selon l'âge et le sexe, et que l'on passe lentement d'une religion de la prescription, innervant la vie sociale, à une religion de croyance personnelle<sup>73</sup>.

La « religion populaire » a aussi fait l'objet de nombreux travaux, posant la question de l'autonomie des pratiques populaires de piété. Loin du folklore, il s'est avéré que les contaminations entre le savant et le populaire étaient nombreuses au XIX<sup>ème</sup> siècle dans une « unité du croyable », ou il ne fallait en aucun cas séparer pratiques et dogme officiel d'un côté et croyance populaire de l'autre : le curé lève des sorts, les amulettes associent la vierge et des cornes d'escargot, la « culture magique des campagnes » s'enlace avec la pratique cléricale.

Le renouveau des dévotions est désormais aussi bien connu et documenté, passant par le culte des saints et des reliques, du Sacré-Cœur, de Marie et de ses apparitions, par les pèlerinages de masse, les prophéties et les millénarismes. Ces « recharges » sacrales localisées dans le temps et l'espace ont notamment permis le développement de nouvelles approches croisant par exemple histoire et psychanalyse. Le culte marial a particulièrement intéressé les chercheurs, identifiant une véritable « mariolâtrie » qui avec les derniers feux du culte du Purgatoire (« infirmerie du bon Dieu » selon le célèbre curé d'Ars) marque le développement d'une pastorale sentimentale visant à la reconquête des âmes par la douceur et la simplicité.

Aux côtés de ces transformations religieuses les historiens se sont intéressés au développement des nouvelles spiritualités qui se développent dans les espaces délaissés par l'Eglise : les idéologies qui se voient dotées d'une nature quasi religieuse. Ce fut notamment le cas du Saint-Simonisme, qui n'hésite pas à s'affirmer comme un « nouveau christianisme », véritable religion de l'action et de la science. Il est bien entendu poursuivi par le positivisme à partir du milieu du siècle, qui se transforme lui aussi en religion de substitution, « religion de l'Humanité » où le Progrès humain remplace la figure divine. Le socialisme évangélique accompagne le mouvement, autour de la figure du « Christ des barricades » et d'une religion de fraternité, qui s'affaiblit cependant après l'échec de 1848. C'est d'ailleurs à cette période que se développe, souvent autour d'ancien quarante-huitard, le goût pour la divination et le spiritisme qui répond aux aspirations de

---

<sup>73</sup> Les monographies sont très nombreuses, mais on pourra voir outre les grandes *Histoire religieuse* des années 80, B. Dumons et C. Sorrel, *Le Catholicisme en chantier*, Rennes, PUR, 2013.

régénération religieuse<sup>74</sup>.

Enfin un autre pan de l'historiographie s'est attachée à montrer combien l'Eglise s'était adaptée aux multiples chocs de la modernité : choc politique issu de la Révolution, de la déchristianisation et de l'apprentissage de la pluralité religieuse mais aussi de l'anticléricalisme militant, choc sociologique face au paupérisme et à la laïcisation de la vie sociale ; choc moral face à l'individualisation et à la laïcisation des conduites privées ; choc intellectuel face à la rationalité scientifique et technique<sup>75</sup>. L'une des réactions de l'Eglise fut bien évidemment le repli identitaire et anti-moderne, à travers son clergé « intransigeant ». Il ne faut cependant pas oublier que les techniques les plus modernes (cinéma, électricité, chemin de fer, téléphone, culture de masse) furent utilisées pour diffuser ces idées réactionnaires. Mais plus généralement le rapport de la religion à la technique fut bien plus ambivalent : il y eut nombre de ralliés et surtout de nombreux catholiques technophiles, adeptes de confessions téléphoniques ou de calice en aluminium. Et si bon nombre de découvertes scientifiques furent vouées aux gémonies, aux premiers rangs desquelles le darwinisme, l'Eglise sut s'ouvrir aux innovations voire y participer : le développement de la psychiatrie fut ainsi largement influencé par les techniques de confession de l'Eglise, qui elle-même abandonnait le diagnostic de « possession » pour adopter des approches plus psychiatriques<sup>76</sup>.

### c- Vers une culture démocratique ?

Le XIX<sup>ème</sup> siècle marque la démocratisation relative de l'accès au savoir et le développement d'une culture marchande de ce même savoir. L'écrit en est évidemment le vecteur principal, grâce à une alphabétisation réelle bien que très contrastée selon les territoires (la fameuse ligne St-Malo/Genève) et les sexes.

Dans ce contexte la rupture incarnée par l'école de Jules Ferry a été largement déconstruite. En effet l'avènement de l'école républicaine n'aurait pas introduit une révolution en matière d'alphabétisation, mais serait plutôt en continuité avec les progrès de l'enseignement primaire tout au long du siècle, du moment Guizot au moment Duruy en passant par la loi Falloux. Avant 1880 les enfants fréquentaient déjà en majorité l'école primaire, il est vrai de manière intermittente. Parallèlement les limites du projet républicain « méritocratique » ont été mis en évidence : la pédagogie concrète des instituteurs et des institutrices répond trop peu souvent aux aspirations émancipatrices ; l'enseignement secondaire reste cloisonné et élitiste même si la mise en place d'un enseignement primaire supérieur amène un réel progrès démocratique ; l'instruction des filles au lycée reste plus que minoritaire et reproduit les stéréotypes des genre<sup>77</sup>.

D'autres historiens ont montré comment l'acculturation des Français est passé par d'autres lieux que l'école primaire. En amont l'accent a été mis sur le développement dès la fin de la Restauration des salles d'asile philanthropiques, qui accueillent les jeunes enfants des classes populaires urbaines de 2 à 7 ans et devient le lieu de nombreuses innovations pédagogiques. La création de l'école maternelle sous la III<sup>o</sup> République n'est donc pas non plus une rupture. En aval la formation des adultes a aussi attiré l'attention, avec la multiplication dès le début du siècle des « cours du soir » qui permet la diffusion des savoirs et des techniques, mais aussi l'éducation politique et citoyenne des classes populaires<sup>78</sup>.

---

<sup>74</sup> G. Cuchet, *Les Voix d'outre-tombe. Tables tournantes, spiritisme et société au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2012 ; FP Bowman, *Le Christ des barricades*, Paris, Cerf, 1987.

<sup>75</sup> M. Lagrée, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie*, Paris, Fayard, 2000.

<sup>76</sup> H. Guillemain, *Diriger la conscience, guérir les âmes. Une histoire comparée des pratiques thérapeutiques et religieuses (1830-1939)*, Paris, la Découvertes, 2006.

<sup>77</sup> Voir les grandes synthèses sur l'Histoire de l'éducation d'Antoine Prost et de Françoise Mayeur.

<sup>78</sup> J.N. Luc, *L'invention du jeune enfant au XIX<sup>ème</sup> siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle*, Paris, Belin, 1997 ; A Bataille et M. Cordillot, *Former les hommes et les citoyens. Les réformateurs sociaux et l'éducation (1830-1880)*, Paris,

Une autre manifestation importante de la démocratisation culturelle au 19<sup>ème</sup> siècle réside dans la diffusion et l'appropriation de l'imprimé dans la vie des Français. Le siècle est bien celui du triomphe du livre avec une « seconde révolution du livre » due à la mécanisation de l'imprimerie, de l'innovation des imprimeurs, de l'extension du public alphabétisé, impliquant une baisse spectaculaire du prix du livre. Parmi les productions les historiens ont noté l'obsession de la synthèse et de la classification qui débouche sur la prolifération des dictionnaires et des encyclopédies d'une part ; de l'autre l'invention de stratégies éditoriales intensives : romans-feuilletons depuis les années 30, roman à « 4 sous » depuis 48, naissance de l'in-18, essor d'une littérature enfantine, etc... Les réseaux de diffusion du livre se diversifient avec la naissance des libraires de gare et des bibliothèques populaires<sup>79</sup>.

Cette révolution du livre est concomitante de l'apparition du « siècle de la presse ». Les étapes de la genèse d'une presse de masse sont connues : 1830 et l'apparition des romans-feuilletons et de la réclame ; 1860 avec l'apparition de la vente au numéro. Entre ces deux bornes se dessine le passage d'une sphère publique bourgeoise de rationalité critique à une sphère publique dominée par le marché et la consommation, induisant le glissement des contenus du discours vers le récit voire le fait-divers<sup>80</sup>. Plus récemment les historiens ont tenté de percevoir l'appropriation de l'écrit par les lecteurs : lecture politisée des pères et des maris, lecture des feuilletons par les femmes et les jeunes gens, lecture du dimanche pour les paysans, etc...<sup>81</sup>

#### **d- Société du spectacle, société des images ?**

Un autre pan de la modernisation culturelle consiste en l'émergence d'une société du spectacle et de l'image. Attention cependant, cette première société n'a rien à voir avec la nôtre. Le théâtre joue un rôle central dans cette transformation. Là cohabite la gamme la plus large des catégories sociales, du parterre au poulailler, émergent de nouveaux genres (opérette, revues, variétés), interagissent le public et une société imaginaire tandis que les lieux de théâtre se multiplient et se spécialisent. Le métier de comédien connaît une reconnaissance plus forte et une différenciation qui s'affirme avec la naissance d'un premier « star system » : c'est le triomphe des vedettes comme Sarah Bernhardt. Ces vedettes bénéficient d'une notoriété très arriérée au présent et moins référée au contenu des œuvres qui est bien plus fragile que la gloire dont bénéficieront les acteurs et actrices du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>82</sup>.

A cette nouvelle notoriété participe désormais les intellectuels, qui se multiplient, se différencient et envahissent la sphère politique dans la deuxième moitié du siècle, illustrée par quelques moments forts dont le plus célèbre reste celui de l'affaire Dreyfus<sup>83</sup>.

L'inflation des images participe aussi à la modernité culturelle. L'imagerie sous toutes ses formes se enfle ( lithographie, photographie, , affiches, enseignes lumineuses, illustrations de presse, caricature, etc... ) et envahit le paysage visuel. Plus récemment les historiens se sont penchés sur la mutation de la culture visuelle urbaine, en soulignant la « spectacularisation » du réel dans les grandes villes, et notamment dans le Paris de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, des vitrines des Grands Boulevards aux expositions universelles.

Autre mouvement la reproductibilité des œuvres d'art a aussi été étudiée, entraînant une banalisation

---

Max Chaleil, 2010.

<sup>79</sup> F. Barbier, *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin, 2006.

<sup>80</sup> D. Kalifa, P. Régner, M-E Thérenty, A. Vaillant, *La civilisation du journal. Une histoire de la presse française au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2011.

<sup>81</sup> J. Lyon-Caen, *La lecture et la vie. Les usages du roman au temps de Balzac*, Paris, Tallandier, 2006.

<sup>82</sup> C. Charles, *Théâtres en capitales. Naissance de la société du spectacle à Paris, Berlin, Londres et Vienne*, Paris, Albin Michel, 2008 et A. Lilti, *Figures publiques, l'invention de la célébrité*, Paris, Fayard, 2014.

<sup>83</sup> C. Charles, *Les Intellectuels en Europe au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1996.

de l'œuvre d'art sur de nombreux supports (boîtes, images scolaires,...). Ce processus entraîne une grande mobilité des œuvres dans l'espace dont l'accès au plus grand nombre devient possible<sup>84</sup>.

#### e- Entre culture de masse et modernité esthétique :

Les quelques éléments évoqués participent à la naissance de la culture de masse, dont les prémices apparaissent vers 1860 et qui s'enracine à la fin du siècle. L'objet culturel se transforme progressivement en marchandise dotée d'une forte visibilité matérielle, de modes industrialisés de reproduction ou de représentation, de circuits élargis de diffusion<sup>85</sup>.

Le processus de création est lui-même affecté, avec par exemple l'avènement d'une littérature industrielle. Plus généralement le mouvement implique une transformation des modalités de diffusion et de présentation par la réclame d'une part, et le triomphe du spectaculaire d'autre part. Les expositions culturelles constituent des points d'orgue de ce spectaculaire, incarnant par excellence la mise en scène de la technique et de la culture marchande, faisant figure de grande fantasmagorie moderne<sup>86</sup>.

Le sport est sans aucun doute l'un des exemples le plus probant et le plus étudié récemment. Dans le domaine du cyclisme par exemple les vélodromes se multiplient et le Tour de France sera créé en 1903. Ce sport ainsi que la gymnastique incarnent particulièrement le mouvement de démocratisation et d'homogénéisation de la culture à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, glissant de la pratique de la distinction à la culture populaire, grâce à la multiplication des clubs, l'élan patriotique, l'apprentissage scolaire et la culture médiatique<sup>87</sup>.

Attention cependant à ne pas conclure sur une uniformisation du public : la culture de masse au contraire distingue selon une offre socialement hiérarchisée. Le trait est clair dans le monde du spectacle : aux ouvriers les « caf' conç » puis les music halls, les fêtes foraines et les cirques ; aux classes moyennes les comédies de boulevard ; aux bourgeois le répertoire de l'opéra Garnier.

Le triomphe d'une culture « industrie industrielle » n'est pas sans susciter des résistances, de même que le culte du progrès et le positivisme. La critique vient bien entendu d'une partie de la France contre-révolutionnaire et catholique, parfois romantique, mais aussi de la part d'une autre modernité esthétique, qui dénonce leur siècle tout en incarnant eux-mêmes une rupture esthétique fondamentale : ce sont les différents courants artistiques en « -isme » qui se succèdent, réalisme, naturalisme, impressionnisme, pointillisme, symbolisme, fauvisme, etc... L'art rentre alors dans un nouveau « régime de la singularité », qui place l'artiste dans une élite marginalisée, fondée sur le don, l'inspiration et l'expression de l'intériorité. La nouveauté de ces courants ne réside d'ailleurs pas tant dans la rupture avec la tradition mais plutôt dans la légitimité trouvée en dehors des institutions et même contre elles (salon annuel, institut, Beaux-Arts,...). Ces avants-gardes se portent dès lors vers une nouvelle source de légitimation : le marchand amateur d'art moderne. Paradoxe d'un art qui dénonce souvent la culture marchande pour y trouver sa nouvelle légitimation<sup>88</sup>.

---

<sup>84</sup> P. Hamon, *Imageries, littérature et image au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, José Corti, 2001.

<sup>85</sup> D. Kalifa, *La culture de masse en France*, tome 1, Paris, La Découverte, 2001.

<sup>86</sup> C. Demeulenaef et L. Hilaire-Perez, *Les expositions universelles. Les identités au défi de la modernité*, Rennes, PUR, 2014.

<sup>87</sup> P. Clatres et P. Dietschy, *Sport, société et culture en France du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, Paris, Hachette, 2006.

<sup>88</sup> P. Nord, *Les impressionnistes et la politique. Art et démocratie au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Tallandier, 2009